

## INFORMATION AUX PORTEURS DE PROJETS

***Ce document est un fac-similé de celui utilisé lors de la phase d'instruction des dossiers***

***Il a pour objectif de vous aider à répertorier les points à vérifier afin que le dossier présenté soit conforme aux attendus***

CFPPA Cantal 2024- Appel à projet 5- Critères d'éligibilité du projet

Nom du porteur :

Nom du projet :

Nom de l'évaluateur :

Critères d'éligibilité	Oui ou Non	Commentaire
Le porteur de projet est : - Une collectivité, une association, une entreprise (liste non exhaustive et non limitative). - Implanté sur le département ou s'appuie sur un acteur local		
Le projet est l'objet de co-financement ou d'auto financement et prévoit des partenariats locaux		
Les intervenants sont qualifiés par un diplôme ou une expérience significative		
Le projet proposé s'adresse-t-il à un des publics suivants : - Des personnes âgées de 60 ans et plus, - Autonomes ou en perte d'autonomie - Résidant sur le territoire cantalien		
Le projet consiste-t-il en une ou plusieurs actions : - De prévention de la perte d'autonomie - Ayant un caractère collectif majoritaire ?		
Les dépenses présentées sont des dépenses de fonctionnement et non d'investissement		
<b>Conclusion : le projet est-il éligible ?</b>		

## CFPPA Cantal 2024- Appel à projet 5- Critères d'instruction

Nom du porteur :

Nom du projet :

Nom de l'évaluateur :

Critères d'instruction	Eléments à prendre en compte	Maximum par critère	Note	Commentaire
1 - Stratégie et pertinence	<p>Caractère novateur ou complémentaire à l'existant,</p> <p>Argumentaire étayé,</p> <p>Partenariat établi et avéré,</p> <p>Légitimité et expérience du porteur dans le champ de la prévention de la perte d'autonomie,</p> <p>Objectifs clairement définis et atteignables</p>	/5		
2 - Modalités de déroulement du projet	<p>Descriptif détaillé de l'action, de la méthodologie,</p> <p>Pertinence du projet par rapport aux objectifs et public visé (périodicité, modalités, accessibilité)</p> <p>Localisation des actions et prévision de la mobilité,</p> <p>Adaptation des moyens (humains, financiers et techniques),</p> <p>Outils de communication prévus (flyers, presse etc.) et/ou partenariats déployés pour mobiliser les seniors spécifiques (fragiles et isolés, public masculin, les jeunes retraités)</p>	/5		
3 - Budget	<p>Caractère raisonnable (justificatifs/devis fournis, frais de coordination et frais généraux limités)</p>	/5		
4 - Suivi et Impact	<p>Suivi des participants (nombre, caractéristiques etc.), indicateurs d'impact (enquête de satisfaction etc.) identifiés et outils fournis</p>	/5		
		/20	0	